



18-2024

DELIBERATION N°5
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 12 MARS 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Absents excusés : 1

L'an deux mil vingt-quatre le 12 mars, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : 8 mars 2024

Présents : Didier CHAMBON, Frédéric MILLET, Marie-Claire JASSERAND, Sylvie DALLERY, Christophe VACHERON, Isabelle BRUNEL, Serge LOMBARDIN., Odile PINTURIER, Didier MASSACRIER, Hervé DUQUESNE, Valérie GUILLAUME, Jean LESQUIR, Elisabeth LAFANECHERE.

Absents excusés : Julien DELHEUR

Secrétaire de séance : Marie-Claire JASSERAND

Objet : autorisation signature contrat d'achat voiture

Le Maire rappelle qu'il a été prévu l'achat d'une voiture pour les cantonniers.

C'est un Berlingo HDI avec 270 000 km au compteur ; c'est Monsieur DURAND Emmanuel qui le cède pour un montant de 4500 € garanti trois mois, avec une courroie de distribution refaite et un attelage, véhicule de 3 places.

M le Maire invite le conseil à délibérer sur le contenu et le montant du contrat de vente.

Vu le dossier présenté **Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité approuve ce contrat de vente.**

3 voix pour 13 voix exprimées

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,



La secrétaire,

Marie-Claire JASSERAND



Le maire atteste que la présente délibération sera

Publiée et mise en ligne à compter du 26/03/2024

Transmis au représentant de l'Etat le : 25 /03/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20240325-delib5-cm3-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2024